

[Votre partenaire pour investir](#)

## L'avis d'Antoine Bozio, meilleur jeune économiste 2017, sur le programme fiscal d'Emmanuel Macron

Boursorama le 24/05/2017 à 18:30

0

Partager 4

Tweet

+1

in



Antoine Bozio est le 19<sup>e</sup> lauréat du prix de meilleur jeune économiste de France pour son travail sur les dépenses publiques françaises et plus particulièrement, sur les retraites

**Il est le 19<sup>e</sup> lauréat du prix de meilleur jeune économiste décerné par Le Monde et le Cercle des économistes. Antoine Bozio, directeur de l'Institut des politiques publiques est récompensé pour ses recherches sur l'évaluation des politiques publiques, et notamment des retraites.**

Dans une ambiance festive, devant une assemblée rassemblant les meilleurs économistes français, Antoine Bozio est un homme heureux. Avec ce prix, il marche dans les pas de son directeur de thèse, Thomas Piketty, récompensé en 2002. C'est d'ailleurs lui qui est à l'origine de ses recherches consacrées aux dépenses publiques et notamment à la question des retraites. Un sujet qui lui « a permis d'ouvrir énormément de portes ».

C'est le système de compte notionnel qui s'est attiré les faveurs de l'économiste de 39 ans. Explication : Le cotisant capitalise des points sur un compte virtuel, une somme « supérieure à ce qu'il donne », qui se retrouve ensuite divisée par un indicateur d'espérance de vie de sa propre génération. Ce système, repris par Emmanuel Macron « est beaucoup plus efficace que l'actuel » estime Antoine Bozio. « Actuellement on a des bornes d'âge minimum de départ en retraite, que l'on doit augmenter de manière très brutale pour l'adapter à une augmentation lente de l'espérance de vie. Dans ce système, la retraite touchée s'adapte automatiquement et objectivement à l'âge de départ en retraite ».

De cette manière, si l'espérance de vie augmente, le cotisant peut travailler plus longtemps pour augmenter sa retraite. « Ce système à point est moins anxiogène. Actuellement, on dit aux cotisants que l'on est dans un système en faillite et donc ils craignent de ne rien toucher, entraînant à chaque réforme, une vague de départ à la retraite (...). Cette fois, on peut garantir aux cotisants une retraite. On ne pourra pas dire qu'elle sera aussi forte que celle de leurs parents ayant travaillé 5 ans de moins, mais on leur garantit une somme connue à partir de ce qu'ils ont cotisé. »

En Suède par exemple, où ce système est déjà en place, l'âge légal de départ à la retraite est de 62 ans quand l'âge de départ moyen à la retraite est lui évalué à 65 ans. A l'inverse, « si les gains d'espérance de vie s'arrêtent, le système le prendra automatiquement en compte », pouvant inciter les personnes à quitter plus tôt le marché du travail.

Concernant les autres mesures fiscales annoncées, il se dit satisfait tout en conservant quelques réserves. Sur la réforme de la CSG par exemple, le directeur de l'IPP soutient la logique du président de la République. Il ne comprend cependant pas si Emmanuel Macron souhaite « sortir ou non d'une logique assurantielle comme c'est le cas aujourd'hui. Les salariés paient des cotisations chômage pour s'assurer d'un risque. Si les retraités n'ont plus de risque, ils ne paient plus d'assurance selon la logique actuelle. » En augmentant la CSG pour compenser la baisse des cotisations sociales sur les salariés, Emmanuel Macron est à mi-chemin entre une « logique assurantielle et une logique universelle. Dans ce dernier système, les allocations chômeurs ne feraient plus office d'assurance pour les salariés, mais elles serviraient « à empêcher qu'ils ne tombent dans la pauvreté quand ils tombent au chômage. Mais dans ce cas, si une personne gagnant 12.000 euros par mois tombe au chômage, il n'y a pas de raison qu'on lui garantisse des allocations équivalentes à son salaire ». Un mi-chemin qui questionne Antoine Bozio sur la volonté d'Emmanuel Macron d'aller vers un système universel.

Même chose sur la flat tax proposée dans le programme d'En marche !. Une réforme, qu'il soutient si, comme il l'encourage, « elle permet un traitement similaire de tous les revenus ». Pour le moment, il ne parvient cependant pas à en évaluer « l'impact. (...) Ce que je crains, c'est qu'en réalité, ça soit une baisse de la fiscalité qui profite aux plus hauts revenus et donc qui limite le bilan de l'investissement dans les entreprises ». Pour illustrer son propos, Antoine Bozio prend l'exemple d'un individu ayant de forts revenus du capital se retrouvant alors bien moins taxé qu'auparavant, et n'étant pas forcément incité à investir dans l'économie. « Tout dépendra de comment le gouvernement met son programme en œuvre. » Une nouvelle mesure dont l'ancien étudiant d'Harvard, attend « plus de précisions ».

Bastien Gauriau

Nos dernières vidéos : EUTELSAT : encore du potentiel

**EUTELSAT**

Analyse Technique





29/05/17

Airbus : la moyenne...

29/05/17

CAC 40 : la correction...

29/05/17

Video Smart Player invented by Digiteka

Réagir 0

Partager 4

Tweet

g+1

in

